

de nier, a du moins toute l'apparence d'un équivalent remarquable. (Science illustrée.)

— Dans la capitale du grand duché d'Oldenbourg, le tribunal vient de condamner à un jour de prison, ou au paiement d'un marc d'amende, un tailleur de cette ville, convaincu d'avoir, dans la matinée du dimanche 8 avril, et pendant la grand'messe, porté leurs commandes à ses clients.

— Les tribunaux espagnols viennent de condamner un journaliste coupable de blasphème. Cela met en rage les journaux révolutionnaires de France, qui s'étonneraient qu'on ne poursuivit pas quelqu'un pour avoir crié : A bas Carnot ! et qui permettent l'insulte à Dieu, comme si le crime de lèse-majesté divine n'était pas incomparablement plus grave que le crime de lèse-majesté royale ou présidentielle.

— Chaque année, la ville d'Orléans célèbre, le 7 et le 8 mai, une fête en l'honneur de Jeanne d'Arc, en mémoire de la délivrance de cette ville par l'héroïque Pucelle en 1429. Un temps magnifique a favorisé cette cérémonie la semaine dernière. Lundi soir, on a représenté l'entrée de Jeanne d'Arc dans la place après la prise du fort des Tourelles. Les troupes de gendarmerie, de ligne, d'artillerie et des sapeurs-pompiers sont venues se ranger devant la cathédrale pour assister à la scène imposante de la remise de l'étendard de Jeanne d'Arc par les mains de l'évêque. A ce moment, les tours de la vieille basilique se sont embrasées d'une illumination féerique, puis a eu lieu en musique la grande retraite aux flambeaux.

Mardi matin, au lever du jour, les détonations du canon et les sonneries de toutes les cloches ont annoncé la fête du 8 mai.

A dix heures, tous les corps constitués se sont réunis à la cathédrale, pompeusement ornée selon l'habitude, pour assister à la messe et entendre le panégyrique prononcé par Mgr Gonindard, archevêque de Sébaste et coadjuteur du cardinal archevêque de Reims.

*L'âme de Jeanne d'Arc*, tel est le sujet qu'avait choisi Mgr Gonindard.

Après la panégyrique, l'immense cortège, composé, selon les traditions, des éléments civils, militaires et religieux, a parcouru l'itinéraire habituel. Parmi les autorités constituées présentes dans le cortège figuraient MM. les généraux, M. le premier président, M. le préfet du Loiret, M. le maire d'Orléans, ses adjoints et le conseil municipal. Les prélats étaient au nombre de quatre : le cardinal Bernadou, archevêque de Sens ; Mgr Coullié, évêque d'Orléans ; Mgr Bétel, évêque de Vannes, et Mgr Garabed Aslanian, évêque de Tarse, en Cilicie.

La fête s'est terminée, le soir, par le feu d'artifice et la retraite aux flambeaux.

— Voici le compte général résumé des aumônes recueillies pour la Propagation de la foi en 1887 :